



Rapport annuel 2007, *l'an 1 du nouveau Club*

Club Soccer Lanaudière Centre

Niveau de détail :	Ébauche	Préliminaire	Complet
Statut :	En préparation	Vérfié	Approuvé
Préparé par :	Jean-Roch Lafrenière Secrétaire CS Lanaudière Centre		
Date de création :	23 octobre 2007		
Date de révision :	12 décembre 2007		
Version :	6.2		

HISTORIQUE DU BIEN LIVRABLE

Versions

Version	Date	Préparé par	Principaux changements
0.0	2007-10-23	Jean-Roch Lafrenière	Création table des matières
2.0	2007-11-05	Pierre Ducharme	Section Opérations
2.1	2007-11-27	Jean-Roch Lafrenière	Section Secrétariat et Affaires corporatives
2.2	2007-11-29	André St-Laurent	Section Développement et Technique
2.3	2007-12-02	Roger Houle	Section Équipements
3.0	2007-12-03	Jean-Roch Lafrenière	Mise en page préliminaire
3.1	2007-12-06	Richard Lebrun	Section Compétitions
3.2	2007-12-06	Roger Houle	Section Équipements
4.1	2007-12-08	Bernard Thériault	Section Partenaires
4.2	2007-12-08	Bernard Thériault	Section National
4.3	2007-12-09	Michel Couture	Section Finance
4.4	2007-12-09	Pierre Soumis	Mot du président
5.0	2007-12-10	Jean-Roch Lafrenière	Approbation CA
6.0	2007-12-12	Jean-Roch Lafrenière	Mise en page
6.1	2007-12-12	Sylvie Brizard	Corrections
6.2	2007-12-12	Jean-Roch Lafrenière	Mise en page finale et impression

Revues

Version	Date	Revu par	Rôle
3.0	2007-12-03	Réunion comité exécutif	Contrôle et vérification

Approbations

Version	Date	Approuvé par	Rôle
5.0	2007-12-10	Réunion conseil d'administration	Présentation CA
6.2	2007-12-17	AGA	Présentation AGA

TABLE DES MATIÈRES

1.	MOT DU PRÉSIDENT	1
2.	LE SECRÉTARIAT ET LES AFFAIRES CORPORATIVES	5
2.1	Le conseil d'administration	5
2.2	Le membership	9
3.	LES OPÉRATIONS	11
3.1	Un constat général sur l'état de nos ligues locales	11
3.2	Les statistiques sur le nombre d'équipes et le nombre de matchs	11
3.3	Les résultats obtenus	12
3.4	La mise en place d'une Ligue Locale d'hiver	13
3.5	La problématique de l'arbitrage et de la discipline	13
3.6	La problématique de l'inscription et les solutions proposées	15
3.7	Les objectifs d'opération pour 2008	15
4.	LE SECTEUR DES COMPÉTITIONS	17
4.1	Les grands enjeux en 2007	17
4.2	Une nouvelle COUPE interrégionale	19
4.3	Les résultats obtenus en compétition	19
4.4	Nos projets d'avenir	21
5.	LE SECTEUR TECHNIQUE ET DÉVELOPPEMENT	22
5.1	Nos obligations face à la réforme	22
5.2	Constat sur les actions techniques	22
5.3	Formation de nos entraîneurs	23
5.4	Objectif d'amélioration de la qualification de nos entraîneurs	24
5.5	Centre de formation de club	24
5.6	Conclusion	24
6.	LE NATIONAL DE REPENTIGNY	25
7.	NOS ÉQUIPEMENTS	26
7.1	L'état de nos équipements	26
7.2	Les problèmes rencontrés avec ASM	26
8.	LES ÉVÈNEMENTS SPÉCIAUX	28
8.1	Les fêtes de fin d'année	28
8.2	Les mérites	29
9.	RAPPORT DU VP COMMUNICATIONS	31
10.	L'ÉTAT DE NOS FINANCES	33
10.1	Les commentaires du Trésorier	33
10.2	Les états financiers et les annexes	34
11.	NOTES ET ANNEXES	42

AVIS DE PROPRIÉTÉ ET DE CONFIDENTIALITÉ

© Tous droits réservés Club Soccer Lanaudière Centre

Ce document doit être utilisé seulement dans le cours normal des affaires du Club et ne doit en aucune façon être exploité commercialement ou autrement.

L'utilisation de ce document à l'externe est formellement interdite. Toute personne externe engagée par le Club peut utiliser ce bien dans le cadre de son travail pour le Club, mais ne peut en aucun temps utiliser ce bien à d'autres fins.

COMMENTAIRES DE L'ÉDITEUR

Un premier rapport consolidé pour la corporation

Le conseil d'administration du Club Soccer Lanaudière Centre, un organisme sans but lucratif, présente dès sa première année d'existence, un rapport consolidé de ses activités pour l'année qui vient de se terminer. C'est par résolution du Conseil, qu'à titre de Secrétaire de la corporation, j'ai accepté le mandat d'éditer et de produire ce rapport. Il est le fruit du travail des membres du comité exécutif qui ont tous généreusement contribué à sa rédaction.

Le Rapport annuel 2007 est le reflet le plus exact que possible de l'état de notre corporation. Son contenu n'a pas fait l'objet d'une résolution d'approbation du conseil d'administration. Autant que cela était possible, les données statistiques proviennent des systèmes de gestion PTS. Les opinions exprimées dans ce rapport ne sont pas celles exprimées formellement par le Conseil par résolution adoptées en réunions du conseil d'administration du Club Soccer Lanaudière Centre.

Recommandations de l'éditeur

À titre d'éditeur du Rapport annuel 2007, je recommande aux éditeurs qui suivront, de proposer aux collaborateurs, un cadre plus formel quant au contenu, de manière à l'épurer de toutes les informations qui n'ont pas d'intérêt direct pour le lecteur, afin d'éviter que ce rapport ne devienne un recueil de l'opinion de chacun des administrateurs.

Je souhaite que la production de ce Rapport annuel consolidé devienne un processus récurant annuel et que ce rapport s'établisse dans le temps comme la mémoire officielle du Club.

Remerciements

Je tiens à souligner la généreuse contribution de M. Daniel Giraldeau, membre du Club, pour sa précieuse collaboration, à lui et à son équipe d'élèves, pour leurs travaux de graphisme et de mise en pages du document. Ils ont permis que nous puissions léguer au Club un document de qualité, à la mesure des attentes de nos membres.

Jean-Roch Lafrenière

Secrétaire du Club Soccer Lanaudière Centre

Éditeur du Rapport Annuel 2007

1. MOT DU PRÉSIDENT

La saison de soccer 2007 a été fertile en action. Nous avons vécu notre première année d'opérations à titre de Club Soccer Lanaudière Centre. Nous avons opéré sous une nouvelle structure de club avec tout ce que cela implique comme rapprochement entre les administrateurs des 2 anciens clubs. Enfin nous avons fonctionné sous la nouvelle réforme de la Fédération québécoise de soccer.

La nouvelle réforme

Essentiellement cette nouvelle réforme de la Fédération met de l'avant la structure de club. Cette réforme offre l'opportunité à plusieurs jeunes de se développer et d'accéder à des équipes compétitives de niveau A, AA, AAA.

Par contre, cette nouvelle structure met ses limites. À titre d'exemple, si un club suite à une fusion a un bassin de joueurs de plus de 1500, le club est assujéti à une sanction de 3 ans pour certaines activités de la Fédération québécoise de soccer.

Suite au travail acharné des membres de notre Conseil d'administration et fort de l'appui des instances municipales, nous avons fait des représentations auprès de la Fédération québécoise et nous avons obtenu que notre club soit exclu de toutes sanctions.

Un autre défi fut celui de rapatrier nos joueurs qui évoluaient pour d'autres organisations. Là encore, nous avons réussi le retour de la très grande majorité d'entre eux.

Présentement la réforme s'implante de plus en plus dans la province et notre club est en très bonne position.

Nouvelle structure de club

Au niveau de la structure de notre club et de son organisation, l'année 2007 a connu des hauts et des bas, des difficultés de gestion et d'opération mais aussi des succès.

En premier lieu, il m'apparaît important de mentionner qu'il nous a fallu composer avec le départ d'un certain nombre d'administrateurs pour des raisons professionnelles et autres et de la difficulté à remplacer ces bénévoles. Cette situation a engendré des difficultés qui se sont fait sentir tout au cours de l'année. Il suffit de penser au dossier de la trésorerie et de l'arbitrage. Nous avons vécu aussi notre part de problèmes avec le fournisseur retenu pour le renouvellement de nos vêtements.

Trésorerie

Pour la trésorerie, ce n'est qu'en mai et après plusieurs tentatives de certains membres de notre CA que le Club s'est adjoint le trésorier actuel du Club. Entre-temps toutefois, les membres du C/E se sont montrés alertes sur les entrées et sorties d'argent du Club. Au mois d'août, suite à un processus de sélection, nous avons embauché une 2^{ième} employée permanente chargée spécifiquement de faire le suivi financier du Club. Depuis et sous la supervision du trésorier et du VP administration nous avons mis à flot le suivi financier du Club. Cela est de très bon augure pour les prochains mois.

Arbitrage

Le dossier de l'arbitrage a connu ses difficultés que l'on peut attribuer en bonne partie à deux éléments. Nous avons connu une augmentation d'environ 400 inscriptions ce qui se traduit par une vingtaine d'équipes de plus et par le fait même la nécessité de recruter plusieurs arbitres additionnels. Malheureusement, c'est un élément qui a échappé aux gestionnaires du club. Si nous ajoutons à cela la démission du Directeur de l'arbitrage (raisons personnelles) en pleine période cruciale de recrutement, cela n'a pas été sans affecter les opérations. Nous avons enfin vécu un problème de disponibilité d'arbitres.

Je tiens par ailleurs à souligner que le problème d'arbitrage fut un problème à plusieurs endroits dans notre région.

Malgré toutes ces difficultés, je pense que notre Directeur actuel de l'arbitrage a fait du bon boulot en acceptant de prendre la relève. Malgré la période tardive, il s'est assuré de faire le recrutement, de voir à la formation de nos jeunes arbitres et d'avoir un bassin d'arbitres de qualité.

Le dossier du renouvellement des uniformes

Quoiqu'on en dise, quoi qu'on en pense les membres de votre CE ont entrepris l'étude du renouvellement des vêtements dès l'automne 2006. Les membres de votre CE ont examiné les propositions d'au moins 3 entreprises. En tenant compte du rapport qualité/prix, des couleurs de club et autres critères, les membres de votre CE ont unanimement approuvé le choix de la firme ASM.

Les membres de votre CE et particulièrement le VP équipements ont travaillé fort pour tenter d'obtenir satisfaction et le matériel. C'est en vain que nous avons dû procéder par mise en demeure. Ce n'est qu'en novembre que nos procureurs nous ont confirmé que nous pouvions nous orienter vers un autre fournisseur. Dès lors, je puis vous assurer que tout est déjà en marche et nous avons consulté d'autres fournisseurs.

Éléments positifs

Le Club n'a évidemment pas vécu seulement que des éléments négatifs.

Je ne peux passer sous silence le nouveau Centre Récréatif du 740 Pontbriand avec son terrain de soccer à 7, une surface synthétique qui fait le bonheur des usagers, des bureaux administratifs et des espaces d'entreposage à la hauteur de nos besoins. Ce serait se leurrer que de penser que cela s'est fait sans effort de notre part car il y avait plusieurs preneurs désireux d'obtenir ces espaces. Ce que nous avons obtenu est le résultat de rencontres, d'échanges et de bonnes relations avec les principaux intervenants et d'implications étroites de votre président aidé du VP Communications.

Je ne peux passer sous silence le fait que nous aurons une surface synthétique extérieure dès le printemps prochain au parc L'Horizon. En effet, le gouvernement a officiellement accordé une subvention à la ville de Repentigny ce qui a été confirmé lors d'une conférence de presse le 3 décembre dernier.

Je ne peux passer sous silence la réorganisation complète du terrain Tourterelle. En effet, le terrain Tourterelle a été réaménagé dans le sens nord/sud et une deuxième surface de soccer à 11 fut aménagée au même endroit.

Le terrain Louis-Fréchette, fut retourné au complet en plus d'être agrandi en largeur et longueur.

L'allée centrale du terrain Du Moulin a été retournée. Le terrain Des Rosiers dans le secteur Le Gardeur a été retouché et agrandi.

Je ne peux passer sous silence le fait que plus d'une vingtaine de 10 roues de terre ont été répandus sur les surfaces de soccer durant l'été 2007 afin de les améliorer et ce en plus du carottage et de l'ensemencement à l'automne. À ma connaissance, c'est une première à Repentigny.

Je ne peux passer sous silence le succès du National de Soccer de Repentigny édition 2007 lequel a rapporté dans les coffres du club au-delà de 16 000\$.

Suite aux difficultés rencontrées en 2007, les terrains de mini-soccer seront revus et des espaces ont déjà été identifiées pour 2008 afin d'avoir des terrains de la grandeur habituelle.

Je puis vous assurer que ces succès sont le résultat d'une bonne relation et d'un bon partenariat avec les autorités municipales auxquels j'y accorde une attention particulière.

En tant que président je suis celui qui privilégie la politique du petit pas, du partenariat, de la diplomatie et du respect des individus.

Nous avons certes connus des difficultés en 2007, mais je considère que le bilan est plus positif que négatif et les résultats sont là.

En terminant, nos équipes ont connu beaucoup de succès dans la région et en province. Selon la revue publiée par la Fédération québécoise de soccer, notre club se classe parmi les 5 meilleurs clubs pour la récolte des médailles pour les tournois en province.

Je pense que notre Club est voué à un avenir prometteur.

Pierre Soumis, Président

2. LE SECRÉTARIAT ET LES AFFAIRES CORPORATIVES

2.1 LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les statuts et les changements apportés

Essentiellement, la corporation s'appuie sur deux règlements structurants. Le premier et le plus important, un document intitulé Statuts et Règlements du CSLC, décrit notre structure et notre mode de fonctionnement.

À l'Assemblée générale annuelle des membres qui s'est tenue le 27 mars 2007, un premier changement statutaire a été apporté et mis en vigueur. Le poste de VP marketing et membre du comité exécutif, a été converti en Directeur marketing et membre du conseil d'administration et, le poste de Directeur équipements et membre du conseil d'administration a été converti en VP équipements et membre du comité exécutif. Ce changement était devenu nécessaire vu l'importance des montants impliqués dans l'acquisition des équipements pour un club de notre envergure.

Un second changement important sera également proposé aux membres lors d'une prochaine assemblée générale des membres en ce qui concerne la spécification du regroupement des secteurs d'opération, par localisation géographique Nord et Sud. Pour assurer une plus grande intégration des entités fusionnées, le conseil d'administration prévoit proposer un regroupement plus adapté aux réalités du nouveau club.

Le second document structurant, actuellement en vigueur au Club est le règlement régissant les équipes compétitives Tornades et Olympiques. Celui-ci devra être mis à jour pour refléter la nouvelle réalité des équipes AAA au Club.

Sur la table de travail, un premier jet de Règlement de discipline a été déposé au comité exécutif. Celui-ci devra être adapté pour cibler plus spécifiquement la problématique du Club et ne pas se substituer aux autres règlements actuellement en vigueur à la région ou à la FSQ, règlements auxquels nos membres sont d'office liés par leur affiliation à la Fédération de Soccer du Québec.

La composition du conseil au 31 octobre 2007

Nos statuts prévoient un conseil d'administration composé de 18 membres dont 9 sont également membres du comité exécutif de la corporation. La réalité d'une première année de fonctionnement avec le nouveau club a laissé vacant pour une bonne partie de l'année, plusieurs postes d'officier au conseil d'administration du club. Certains ont été comblés par résolution du conseil d'administration mais plusieurs sont demeurés vacants, tout au long de l'année.

En date du 31 octobre, à la fin de l'année financière 2007, le conseil d'administration du Club Soccer Lanaudière Centre était composé des membres suivant :

Au 31 octobre 2007

Pierre Soumis, Président *

Jean Siminaro, VP Administration *

Pierre Ducharme, VP Opérations

André St-Laurent, VP Technique et développement *

Bernard Thériault, VP Communication

Richard Lebrun, VP Compétition

Roger Houle, VP Équipements

Jean-Roch Lafrenière, Secrétaire de club

Michel Couture, Trésorier

Robert Bouthillette, Directeur Compétition A

Michel Pelletier, Directeur Compétition AA - AAA *

Alain Dannel (intérim), Directeur Arbitrage *

Alain Dannel, Directeur Discipline *

Sylvie Tougas, Directeur Opération Nord *

Alain Ruel (intérim), Directeur Opération Sud *

Vacant, Directeur marketing *

Sylvie Brizard, Directeur Évènements spéciaux *

Vacant, Registraire *

Sur les 18 postes du conseil d'administration, 10 seront en élection, statutaire ou à la suite d'une démission, lors de la prochaine Assemblée Générale Annuelle des membres (voir *).

En plus de l'Assemblée générale annuelle des membres qui s'est tenue le 27 mars 2007, les officiers du comité exécutif et du conseil d'administration, se sont réunis à 18 reprises sur la

période du 1^{er} novembre 2006 au 31 octobre 2007. Le tableau de la page suivante, illustre la présence des officiers à ces réunions.

La problématique rencontrée par les postes laissés vacants

L'obtention du quorum requis pour la tenue des réunions du conseil d'administration s'est avérée problématique à plusieurs reprises, principalement par le fait que plusieurs postes sont demeurés vacants pour une grande partie de l'année. Cette situation a eu pour effet de ralentir certains travaux structurants et d'exposer le comité exécutif dans l'accomplissement de ses tâches.

L'idée de proposer une modification du quorum requis a été soulevée mais pour ma part, en tant que Secrétaire corporatif du Club, j'estime que cette mesure est délicate et pourrait entraîner l'adoption de résolution importante ayant un impact majeur sur la corporation et ce, sans que cette résolution ait obtenu l'approbation d'une majorité d'officiers dûment mandaté.

Le personnel permanent

La fusion des deux clubs d'origine a imposé une charge de travail additionnelle importante au niveau de la permanence du Club.

En vertu d'une résolution du conseil d'administration, une deuxième ressource a été embauchée et une réorganisation complète du travail a été réalisée de manière à assurer un maximum de service à nos membres.

Tableau - Présence des officiers aux réunions CE - CA

		Président	VP Administration			VP Opération	VP Technique et développement	VP Communication	VP Compétition	VP Équipements	Secrétaire de club			Trésorier	Directeur Compétition A	Directeur Compétition AA - AAA	Directeur Discipline	Directeur Arbitrage	Directeur Opération Nord	Directeur Opération Sud	Directeur Marketing	Directeur Événements spéciaux	Registraire			
		Pierre Soumis	Robert Comtois	Jean Siminaro	Roger Robillard	Pierre Ducharme	André St-Laurent	Bernard Thériault	Richard Lebrun	Roger Houle	Josée Dumoulin	Monique Ouellet	Jean-Roch Lafrenière	Pierre Lessard	Michel Couture	Robert Bouthillette	Michel Pelletier	Alain Dannel	Vacant	Sylvie Tougas	Pierre Ducharme	Alain Ruel	Vacant	Robert Comtois	Sylvie Brizard	Vacant
2006-10-05	CA	oui	oui		oui		oui	oui	oui	oui			oui		oui	abs	oui	vac	oui	oui		vac		oui	vac	
2007-01-08	CA	oui	abs		abs		abs	oui	oui	oui	oui		oui		oui	oui	oui	vac	oui	oui		vac		oui	vac	
2007-05-03	CA	oui		oui	abs		oui	oui	oui	oui		oui	abs		oui	oui	oui	vac	abs	oui			abs	oui	vac	
2007-06-08	CA	oui		oui	oui		oui	oui	oui	oui		abs	abs		abs	oui	oui	vac	abs	oui			abs	oui	vac	
2007-09-05	CA	oui		oui	abs		oui	oui	oui	oui			oui		oui	oui	oui	vac	abs	oui			abs	oui	vac	
2007-11-26	CA	oui		abs		oui	oui	oui	oui	oui		oui			oui	oui	abs	abs	vac	oui		abs	abs	oui	vac	
2006-09-20	CE	oui	oui		oui		oui	oui	abs	abs	oui		oui													
2006-11-03	CE	oui	oui		oui		oui	oui	oui	abs	oui				oui	oui	abs									
2006-11-17	CE	oui	abs		abs		abs	oui	oui	oui	oui															
2007-01-24	CE	oui		oui	oui		oui	abs	oui	oui	oui															
2007-02-15	CE	oui		oui	oui		oui	abs	abs	oui	oui															
2007-03-29	CE	oui		oui	oui		oui	abs	oui	oui	oui															
2007-04-10	CE	oui		oui	oui		oui	oui	oui	abs																
2007-05-07	CE	oui		oui	oui		oui	oui	oui	oui		abs	abs													
2007-06-11	CE	oui		abs	oui		abs	oui	oui	oui		oui		oui												
2007-07-06	CE	oui		oui	abs		abs	oui	oui	abs																
2007-07-31	CE	oui		oui	oui		oui	abs	abs	oui																
2007-09-17	CE	abs		oui		oui	oui	oui	oui	oui																
2007-10-09	CE	oui		oui		oui	oui	abs	oui	abs																
2007-11-08	CE	oui		oui		oui	abs	abs	oui	oui																

2.2 LE MEMBERSHIP

Description des classes de membres

Suite à la fusion des deux Club d'origine, les Statuts et Règlements de la corporation reconnaissent deux catégories de membres. La première catégorie est composée des personnes qui détiennent un passeport d'entraîneur, d'assistant-entraîneur ou de gérant, les membres du CA du Club et cinq personnes du Tournoi National de Soccer de Repentigny. Ces membres sont dit RÉGULIERS et ont droit de parole et de vote aux assemblées générales.

La seconde catégorie est composée de un parent pour chaque joueur mineur et des joueurs majeurs. Ces membres sont dits MEMBRES PARENTS et n'ont pas droit de vote aux assemblées générales du Club.

Répartition de notre membership en 2007

Toutes personnes désirant participer à une activité organisée par le Club et sanctionnée par la FSQ doit détenir un passeport en règle avec la FSQ. À cet égard, 3559 personnes détenaient en 2007, un passeport en règle émis par le CS Lanaudière Centre.

Tableau - Passeports émis en 2007

Joueurs	3117
Entraîneurs	370
Arbitres	72
Total	3559

Le tableau suivant montre la répartition de nos joueurs par groupe d'âge et selon le sexe.

Tableau – Répartition des joueurs selon l'âge et le sexe

	Pré-Atome			Juvénile soccer a 7					Juvénile soccer a 11						Sénior	Total	
Joueurs	U-4	U-5	U-6	U-7	U-8	U-9	U-10	U-11	U-12	U-13	U-14	U-15	U-16	U-17	U-18		
Masculin	66	206	142	143	170	115	130	141	134	114	84	82	50	46	30	95	1748
Féminin	54	86	78	79	91	77	94	110	128	116	95	103	93	58	50	77	1389
Total	120	292	220	222	261	192	224	251	262	230	179	185	143	104	80	172	3137

Les joueurs du Club évoluent dans différentes classes de compétition. Les classes reconnues sont les classes LOCALE, A, AA, AAA.

Tableau - Répartition des joueurs selon le niveau de compétition

Classe	AAA	AA	A	Locale	Total
Nombre Joueurs	15	266	488	2368	3137

Pour encadrer et diriger ces 3137 joueurs, le Club dispose de 370 entraîneurs disposant d'un passeport en règle.

Tableau - Répartition des entraîneurs selon la qualification

Entraîneurs	Moniteur	Enfants	Jeunes	Seniors	Certifié	DEP	Licence B Prov	Licence B Nat	Licence A	Total
Masculin	239	13	19	15		1		1		288
Féminin	74	4	3	0		0		1		82
Total	313	17	22	15		1		2		370

Malheureusement, l'information actuellement compilée dans PTS-Registrariat pour établir les passeports de nos entraîneurs ne correspond pas avec la qualification compilée par le système national de certification du PNCE. Dans les années à venir, un système adéquat sera mis en place pour corriger cette donnée.

Pour officier et tenir les matchs sanctionnés, le Club dispose également d'une banque de 72 arbitres.

Tableau - Répartition des arbitres selon la qualification

Arbitres	Soccer à 7	Juvenile	Sénior 3	Sénior 2	Sénior 1	National	FIFA	Total
Masculin	24		28					52
Féminin	11		9					20
Total	35		37					72

3. LES OPÉRATIONS

3.1 UN CONSTAT GÉNÉRAL SUR L'ÉTAT DE NOS LIGUES LOCALES

Un grand chemin vient d'être parcouru avec cette première année d'activité. Tout d'abord, la méthode de formation des équipes par évaluation des joueurs a été pour les responsables de catégories et les entraîneurs du secteur Nord, une nouveauté. En effet, ce type d'évaluation n'était pas en vigueur à l'époque. Ce qui nous a obligé à former certaines équipes du Nord de façon aléatoire.

La saison s'est déroulée de façon satisfaisante sans débordements malheureux.

3.2 LES STATISTIQUES SUR LE NOMBRE D'ÉQUIPES ET LE NOMBRE DE MATCHS

Uniquement en classe Locale, le CS Lanaudière Centre a pu constituer en 2007, 187 équipes qui ont disputé 3037 matchs. Le tableau suivant illustre la répartition de ces activités de base.

Tableau- Nombre de joueurs classe Locale et Nombre de matchs

Catégorie	Sexe	Nombre d'équipe	Nombre de match/équipe	Nombre match total
U-4	MIXTE	12	10	120
U-5	F	4	20	80
√	M	16	20	320
√	MIXTE	4	20	80
U-6	F	8	20	160
√	M	16	20	320
U-7	F	10	14	140
√	M	12	14	168
U-8	F	7	16	112
√	M	13	16	208
U-9	F	4	15	60
√	M	7	16	112
U-10	F	5	15	75
√	M	8	16	128
U-11	F	5	15	75
√	M	8	16	128
U-12	F	5	16	80
√	M	6	14	84
U-13	F	6	18	108
√	M	5	14	70
U-14	F	4	16	64

√	M	3	16	48
U-16	F	7	16	112
√	M	5	15	75
U-18	F	3	14	42
√	M	2	14	28
Senior	MIXTE	2	20	40
		187		3037

3.3 LES RÉSULTATS OBTENUS

Tableau - Résultat des équipes classe Locale

Catégorie	Sexe	Champions Saison	Champions Série	Champions Régionaux
U-8	F			
√	M	Antilopes Artistes	Avalanches Artistes	
U-9	F	Marquises	Marquises	Marquises 1ère
√	M			
U-10	F			
√	M	Mustangs	Maraudeurs Mustangs	Mustangs 3ième
U-11	F	Pieuvres		Pieuvres 2ième
√	M	Pandas Pistons	Pandas Pingouins	Pandas 1er
U-12	F		Piranhas	
√	M	Patrouilleurs	Patrouilleurs	Patrouilleurs 1er
U-13	F	Buses	Bachelières	Buses 2ième
√	M			
U-14	F	Boa		Boa 1ième
√	M	Bisons	Broncos	Bisons 3ième
U-16	F			
√	M	Means Machines	Means Machines	Means Machines 3ième
U-18	F			
√	M	Jets		

3.4 LA MISE EN PLACE D'UNE LIGUE LOCALE D'HIVER

Le 3 novembre 2007 est une date à retenir. C'est le début de la première ligue d'hiver pour les joueurs de classes Locale et A dans les catégories de 7 à 12 ans. Début modeste avec près de 260 joueurs, 20 équipes de 13 joueurs, avec une planification et des inscriptions tardives, suscite un engouement progressif dans le nouveau Centre Récréatif de Repentigny. Sous la supervision de coordonnateurs, les matchs se dérouleront le samedi de novembre 2007 à avril 2008.

3.5 LA PROBLÉMATIQUE DE L'ARBITRAGE ET DE LA DISCIPLINE

Les activités d'arbitrage du Club s'analysent en deux volets en cette année 2007. Dans un premier temps, la formation du groupe d'arbitres du Club et un deuxième temps, l'assignation des arbitres aux matchs.

L'an 1 du CS Lanaudière Centre au niveau de l'arbitrage et de la discipline a bien débuté par la tenue des stages de formation et de mises à jour de tous les officiels requis pour la saison été 2007.

FORMATION

Stage de formation soccer à 7 les 24-25 mars 2007 à Repentigny. La rencontre fût fort enrichissante et les 19 candidats présents ont participé à rendre la formation très intéressante avec une bonne interaction et des questions forts pertinentes et bien à propos. Seulement deux (2) candidats ont échoué à l'examen non obligatoire mais considéré comme un bon outil de mesure des aptitudes et connaissances acquises lors de cette formation.

Mises à jour soccer à 7 et senior 3 les 5 et 6 avril ainsi que le 19 avril 2007 à Repentigny. Les rencontres furent forts enrichissantes et tous les candidats présents ont participé à rendre ces formations très intéressantes avec une bonne interaction et des questions fort pertinentes et bien à propos. Quelques candidats des Mises à jour soccer à 7 et senior 3 les 6 avril et 19 avril ont échoué à l'examen obligatoire et ont dû avoir recours à un travail de reprise. Malheureusement, quelques candidats inscrits ne se sont pas présentés, ce qui a eu un impact sur le nombre d'arbitres minimums requis pour les assignations aux matchs de la saison 2007.

Stage de formation visant la promotion au niveau C3 tenu les 20 et 21 avril 2007 à Repentigny. Le stage s'est bien déroulé et les 18 candidats présents sur les 24 inscrits ont participé à rendre la formation très intéressante avec une bonne interaction et des questions fort pertinentes et bien à propos. Tous les candidats ont réussi et obtenu la note de passage requise à l'examen.

Suite à la tenue de ces stages de formation et mises à jour, nous avons dressé une liste des arbitres actifs 2007 du CSLC.

Niveau soccer à 7 : 37 arbitres (tous ont été évalués à une reprise, ce qui est nettement insuffisant, 3 évaluations annuelles étant souhaitables)

Niveau soccer C3 : 41 arbitres dont 3 arbitres inscrits sur la Liste Provinciale; MM. Karel Oliver, Benoit Villeneuve et François LeBel

Niveau soccer I : 1 arbitre inscrit sur la Liste Provinciale et également Instructeur et Évaluateur Provincial; M. Alain Dannel

ASSIGNATION

Le Club compte sur un nombre insuffisant d'arbitres. De plus, nous avons déploré que malheureusement quelques-uns d'entre eux n'aient jamais fait part de leur disponibilité, ce qui a résulté en un manque d'effectif minimum requis pour nous assurer que toutes les assignations aux matchs soient bien comblées avec les arbitres en nombre suffisants et bien qualifiés quant aux catégories et niveaux de compétitions pour répondre à la demande.

Il est essentiel que le Club déploie tous les efforts requis pour remédier à cette situation. Il est inacceptable que des matchs soient reportés parce que des arbitres n'ont pu être assignés à la tenue de ces matchs.

Il va de soi qu'un travail de recrutement, tant au niveau d'anciens officiels que de nouveaux candidats, doit être dès à présent mis de l'avant pour voir à combler notre manque d'effectif.

Le conseil d'administration du Club devra se pencher sur cette situation en priorité de manière à mettre en place les solutions qui s'imposeront.

Finalement, le Club devra se doter de solutions plus adéquates pour cadrer son processus d'assignation des arbitres aux matchs. Dans ce sens, l'utilisation d'un système automatisé comme le produit PTS-REF de la suite des logiciels de TSI-Sport sera analysé en 2008

DISCIPLINE

Au dossier de la discipline, l'ébauche d'un Règlement de Discipline a été présenté aux fins d'étude au CA du CSLC. Une révision devra être apportée pour cadrer ce règlement sur la portée du Club et ne pas se substituer aux règlements régionaux et provinciaux.

3.6 LA PROBLÉMATIQUE DE L'INSCRIPTION ET LES SOLUTIONS PROPOSÉES

La période de l'inscription est une étape importante et cruciale pour notre club. Fort d'un membership de près de 3200 joueurs, nous nous devons d'être encore plus efficaces. Les problèmes rencontrés cette saison ont été au niveau de l'efficacité de la gestion des passeports et de la mobilité des joueurs inter-secteur. Un plus grand nombre de bénévoles est requis pour la production des passeports.

Des pistes d'amélioration ont été discutées pour distribuer la période d'inscription sur une plus longue période. Une préinscription des équipes compétitives est souhaitable.

Par résolution du conseil d'administration, il a été convenu de mettre en place une première campagne plus médiatisée pour s'assurer du retour au Club de nos membres à la saison 2008.

3.7 LES OBJECTIFS D'OPÉRATION POUR 2008

Le premier objectif est la disparition de la notion Nord/Sud. En effet, les deux directeurs Opérations Nord/Sud ont à leur charge autant de garçons que de filles. Le contrôle sur la mobilité des joueurs entre les deux secteurs a été très laborieux, ce qui a engendré des erreurs d'affectations de joueurs d'une équipe à l'autre et d'un secteur à l'autre. Pour palier à cette situation, nous ferons la recommandation de modifier le mandat des directeurs Opérations Nord/Sud en celui de directeurs Opérations-masculin et directeur Opérations-féminin. Une modification aux Statuts et Règlements de la corporation sera présentée à l'assemblée générale annuelle des membres.

Le deuxième objectif est sous-jacent au premier. En faisant disparaître la notion Nord/Sud, nous proposerons que la formation des équipes pour la saison 2008 se fasse de façon à ce que tous les joueurs soient mélangés dans les équipes de CSLC, quelque soit leur secteur de domicile à l'exception des catégories U-4 à U-7.

Le troisième objectif sera sur la mise en place d'un suivi plus serré des tournois dans lesquels les équipes du CSLC ont participés. Ce suivi pourra nous donner la performance de nos équipes en compétition extérieure.

Le quatrième objectif, le recrutement des entraîneurs pour la saison prochaine. Un premier pas a été entrepris en fin de saison pour prendre les demandes de poste d'entraîneur des équipes de la classe Locale. Lors des inscriptions pour la saison prochaine, un guichet unique de recrutement sera présent et visible sur place.

Le cinquième objectif est la planification et l'inscription à la ligue d'hiver au courant de l'été 2008. En effectuant les inscriptions à partir de juillet, nous nous arrimons avec d'autres sports, ce

qui donnera un choix supplémentaire aux joueurs, et ça nous assurera une participation supérieure qui pourra combler le samedi et le dimanche, tel qu'estimé cette saison.

4. LE SECTEUR DES COMPÉTITIONS

4.1 LES GRANDS ENJEUX EN 2007

Trois éléments majeurs ont eu un impact important sur les actions du Club dans le secteur des compétitions au cours de l'année 2007.

La fusion des Clubs et la réforme de la FSQ

Le plus important des éléments est sans contredit, les réformes de la structure des clubs et des compétitions introduites par la Fédération de Soccer du Québec en novembre 2006.

En effet, les clubs sources de Le Gardeur et de Repentigny venaient de se fusionner pour mettre sur pied, un Super Club de près de 3200 joueurs, le Club Soccer Lanaudière Centre. La réglementation de la FSQ introduite par les réformes, ne permettait pas la fusion des clubs qui avait pour effet de créer des clubs de plus de 1500 joueurs faute de quoi, ces clubs fusionnés étaient exclus de toutes compétitions sanctionnées pour une période de trois ans. Il était impératif pour le secteur des compétitions que de faire reconnaître cette fusion par la FSQ. Notre organisation était la première à présenter cette problématique à la fédération et plusieurs autres clubs issus de fusion étaient dans l'attente du résultat de nos démarches. Des organisations comme Le Laser, Terrebonne, CS Roussillon et plusieurs autres étaient dans une situation semblable à la nôtre et épiaient nos moindres gestes.

Le secteur des compétitions a documenté, argumenté et déposé un mémoire de requête auprès de la Fédération de Soccer du Québec plaidant la nécessité de cette fusion. Cette requête était appuyée par les instances municipales et régionales qui voyaient en cette démarche un geste concret en ligne avec les intentions des élus municipaux de concentrer les activités au sein d'une seule grande ville. La fusion était la première réalisation de fusion volontaire des organismes municipaux.

Le Club, et plus particulièrement son secteur des compétitions, a été un meneur à cet égard et c'est avec succès, selon nos attentes, que la Fédération de Soccer du Québec a finalement reconnu notre démarche. Nous en sommes très fiers et cette réussite aura un impact de la plus haute importance pour tous nos jeunes qui auront dans l'avenir le loisir et le privilège, de performer pour une équipe compétitive issue d'un des plus grands clubs de la province.

La reconnaissance de notre Club auprès de la FSQ étant maintenant acquise, le Club et plus particulièrement son secteur des compétitions, devait se pencher sur le problème du rapatriement de trois équipes OLYMPIQUES AA masculines qui avaient été transférées au club de l'Assomption pour protéger leurs droits de participer à des compétitions sanctionnées, dans l'éventualité d'un échec de nos requêtes en reconnaissance de notre fusion auprès de la FSQ.

Encore une fois, le secteur des compétitions a documenté, argumenté et déposé une requête spéciale auprès de la FSQ pour obtenir une dérogation à la réglementation en vigueur en ce qui concerne le transfert des joueurs et a obtenu que tous les joueurs impliqués dans ce transfert, les trois équipes au complet, ont pu réintégrer le Club Soccer Lanaudière Centre et ce, sans pénalité ou sanction quant aux droits de participer à des activités sanctionnées. Le résultat est que le Club Soccer Lanaudière Centre et son secteur des compétitions est en mesure de présenter dans TOUTES les catégories, un produit de qualité, un service de niveau OLYMPIQUES et accessible à tous les jeunes de notre Club.

Une zone amputée

Le deuxième élément qui a eu un impact majeur sur nos activités c'est la fusion elle-même. En effet, malgré que le nombre de joueurs au total évoluant au Club augmentait considérablement, en ce qui regarde le secteur des compétitions, cette fusion avait un impact négatif.

Le secteur des compétitions a toujours été meneur et visionnaire dans sa stratégie de mise en place de ses structures de compétition. Déjà, il y a maintenant plus de 6 ans, nous avons mis en place la "structure de zone" en compétition. Cette structure permettait aux athlètes de se joindre aux équipes Tornades et Olympiques. Ces équipes étaient constituées des meilleurs éléments provenant des quatre clubs régionaux de Repentigny, Le Gardeur, l'Assomption et Charlemagne. Dès lors, le secteur des compétitions profitait d'une "fusion" des quatre clubs.

La fusion du CSFR et du CS Le Gardeur a eu pour effet de nous aliéner les joueurs en provenance de l'Assomption. L'adjonction de ces joueurs à nos équipes passera dorénavant par le processus de transfert et de mutation et ces joueurs seront régis par la réglementation de mutation en vigueur.

L'effet s'est fait remarquer plus particulièrement dans les plus petites catégories TORNADES, là où la zone avait l'habitude de présenter plusieurs équipes de classe A. La compétitivité de nos équipes n'a pas complètement été à la mesure de ce que la zone avait pour coutume de présenter. Ce fait a amené le secteur des compétitions à revoir son plan de déploiement du nombre d'équipes compétitives dans les différents championnats auxquels nous sommes inscrits et à suggérer un processus de déploiement introduisant un nouveau calibre de compétition, le niveau ESPOIR. Le secteur des compétitions suit cette première année de mise en place de son plan avec attention et ajustera sa stratégie, dans les années à venir, en fonction des besoins et des résultats.

Une promotion - relégation tout azimuts

Le troisième élément également très important pour le secteur des compétitions c'est l'introduction de la promotion-relégation dans toutes les classes/catégories de compétition. En effet, un peu sans trop nous consulter, les coordonnateurs régionaux déposaient un projet de

promotion-relégation qui s'appliquerait à toutes les catégories, de U8 à U18 et pour toutes les classes de compétition, du Locale au AA. Cette idée aurait eu pour effet que même pour les petite catégories Locale comme le U8, les équipes auraient eu à se déplacer à travers toute la région, aussi loin que Rawdon et Joliette, pour jouer ses matchs. Nous estimons que ce système détruit la belle idée que "le tout petit puisse jouer dans le parc en avant de chez lui", dans sa ville.

Ce système aurait eu un impact important sur nos activités en plus de commander un processus permanent d'évaluation des joueurs et des équipes. Ce système est d'abord l'expression des clubs qui n'ont souvent qu'une seule équipe par catégorie. Les impératifs de qualification pour la promotion en A et en AA auraient eu un effet sur la composition des équipes que nous voulons généralement de calibre équilibré.

Mis au fait de la situation, même tardivement, le secteur des compétitions à travers les différents comités régionaux a obtenu de ses partenaires de reporter à 2009 l'application d'un tel système et de procéder graduellement à son introduction en commençant par le U10 et en excluant les tous petits U8 et U9. Un autre tour de force de nos négociateurs du secteur des compétitions. Ce résultat a pour conséquence que le Club pourra planifier la mise en place de ce changement, et réaliser ses objectifs.

4.2 UNE NOUVELLE COUPE INTERRÉGIONALE

Pour la première année, les trois régions constituantes de la ligue Laval-Laurentides-Lanaudière ont convenus de présenter en fin de saison, une COUPE mettant en compétition, les champions des régions constituantes dans les classes Locale et A de manière à déclarer un Grand Champion LLL pour ces classes de compétition.

L'expérience a été intéressante et a pour mérite d'offrir à nos jeunes, l'espace d'un week-end, une vitrine de compétition qui leurs était auparavant inaccessible. Notre Club pourra dans les années à venir, profiter du fort sentiment d'appartenance qui est en train de se bâtir à travers notre clientèle et ce sera avec fierté que nos joueurs des classes Locale et A iront défendre les couleurs de notre Club sur la scène interrégionale, lors de la présentation de cet évènement que nous souhaitons annuel.

4.3 LES RÉSULTATS OBTENUS EN COMPÉTITION

Le programme OLYMPIQUES se taille une réputation enviable à travers tout le Québec. Nos équipes sont remarquées et ont du succès. Les équipes OLYMPIQUES sont une constituante de

premier plan dans le circuit interrégional LLL et les résultats sont à la mesure des efforts consentis au programme.

Pour analyser les performances du programme, il est de mise de souligner les résultats obtenus au championnat auquel nos équipes sont inscrites soit le Championnat LLL.

En 2007, dans les 14 divisions du championnat, 10 de nos représentants ont été de la ronde des séries de fin de saison et plus encore, 6 équipes OLYMPIQUES ont eu l'occasion de disputer la grande finale LLL. Cette performance du programme OLYMPIQUES est remarquable, compte tenu du fait que cette ligue met en compétition des équipes en provenance de 18 clubs différents sur tout le territoire LLL. Ces résultats nous place avec Monteuil, en tête des clubs les plus performants en compétition interrégionale.

Ce fait a d'ailleurs été souligné dans l'édition de novembre du périodique Soccer Québec qui fait état d'une étude démontrant que le CS Lanaudière Centre a été en 2007 le deuxième club le plus performant en compétition au Québec, derrière notre éternel rival de Monteuil. Au secteur des compétitions, nous en sommes très fiers.

Tableau - Séries LLL 2007

Club	Demie finale	Finale
Monteuil	11	8
FC Challenger	11	6
Olympiques	10	6
LCS	3	2
Chomedey	3	2
Fabrose	2	2
Boisbriand	8	1
Mascouche	2	1
Laser	2	0
Blainville	2	0
Étoiles	1	0
Delta	1	0

4.4 NOS PROJETS D'AVENIR

Les plus beaux défis sont à venir en compétition. La saison prochaine, le Club aura pour la première fois, une équipe inscrite en LSÉQ qui portera ses couleurs. Notre U14 AAA masculin sera une source d'inspiration et d'orgueil pour tous les jeunes joueurs du Club. C'est le premier résultat de promotion suivant la réforme des compétitions et nous ne ménagerons aucun effort pour perpétuer notre tradition de compétitivité.

Au championnat LLL 2007 en U13 AA tant masculin que féminin, nos équipes sont aux premières loges et nos espoirs sont à l'effet que ces deux équipes soient promues à la LSÉQ à l'été de 2009.

5. LE SECTEUR TECHNIQUE ET DÉVELOPPEMENT

5.1 NOS OBLIGATIONS FACE À LA RÉFORME

La réforme de la compétition nous oblige à être proactif au niveau technique et à augmenter le niveau des joueurs mais aussi de nos entraîneurs. La réforme de la fédération de soccer du Québec oblige maintenant les clubs à se prendre en main, il leur confie le soin de mettre en place, à l'intérieur même du club, une structure technique permettant aux entraîneurs d'être plus efficace et par le fait même à faire progresser rapidement et efficacement nos joueurs. Ainsi, nous pourrions faire face au nouveau système de promotion relégation imposé par la fédération.

Les médailles et les trophées ne sont plus signes de succès. Le niveau technique et l'efficacité des entraîneurs sont maintenant un gage de succès d'un club. Pour parvenir à atteindre ces standards élevés, la réforme oblige les clubs à s'adjoindre les services d'un directeur technique de club qualifié avec des pré-requis très précis. Ce dernier doit détenir une licence B provinciale. Il a pour mission de mettre en place des mesures qui élèveront le niveau technique des entraîneurs et des joueurs. Il doit aussi conseiller le club sur les objectifs techniques et la façon de les atteindre. Son embauche permet aussi de qualifier nos équipes pour évoluer en AAA.

5.2 CONSTAT SUR LES ACTIONS TECHNIQUES

En novembre 2006, le Club Soccer Lanaudière Centre a fait l'embauche de Mme Sophie Drolet. Elle est licenciée B national, possède une grande expérience dans l'entraînement et un bagage inestimable en gestion de club.

Malgré un plan de développement intéressant et plusieurs actions proposées nous n'avons pas obtenu les succès escomptés. Plusieurs facteurs expliquent que nous ayons manqué la cible technique. Principalement, une divergence majeure de vision. Pour le Club, les formateurs sont la pièce maîtresse de l'avancement technique du Club et par le fait même, les joueurs bénéficient d'un meilleur encadrement. Malgré quelques rencontres avec les entraîneurs et deux semaines d'école qui ont eu peu de succès, Mme Drolet a remis sa démission le 12 août 2007.

Des recherches ont aussitôt été entreprises afin d'embaucher un directeur technique de club dont les valeurs et la disponibilité correspondaient à celles du Club. Ainsi en novembre 2007 nous avons fait l'embauche de M. Daniel Coutu. Ce dernier, détenteur d'une licence B provinciale nous a présenté un plan qui correspond aux attentes. Déjà des mesures importantes ont été mises en place et des actions concrètes ont été posées.

Un Centre de Formation de Club (CFC) a été mis en place et a débuté ses activités le 11 novembre dans le nouveau Centre Récréatif de Repentigny et ce, pour une durée de 15 semaines. 5 moniteurs sont encadrés et formés par le Directeur technique de Club. De plus, M.

Coutu a pris en charge 9 entraîneurs afin de les assister dans l'obtention du diplôme d'entraîneur provincial (DEP). 14 sessions d'entraînement ont été planifiées jusqu'à la fin de décembre.

À date, les entraîneurs du U11AA jusqu'au U14AA dont les équipes sont déjà complétées ont été rencontrés, sous forme de séminaires, afin de planifier leur saison ainsi qu'un rappel sur les principes d'entraînement. La tâche ne s'arrête pas là, un échéancier a été confectionné pour que les entraîneurs du U15 AA et plus, du A et de la classe Locale soient aussi formés. Un cahier d'entraînement est déjà en cours de rédaction et ciblera tous les niveaux. Il sera suivi de rencontres de présentation à chaque classe/catégorie et les objectifs à atteindre seront présentés à tous les entraîneurs.

Un suivi particulier de notre équipe AAA sera aussi exécuté. L'équipe AAA pourra compter sur le support technique de notre Directeur technique de Club.

Finalement, un plan triennal sera déposé afin d'orienter le club sur les actions à prendre pour l'avenir.

Malgré les difficultés rencontrées en 2006-2007, le Club Soccer Lanaudière Centre a mis de l'avant des mesures sérieuses et énergiques pour corriger le tir et pour faire du CSLC, un des clubs les plus performants au Québec. Nous en avons les moyens et les plans d'actions nécessaires ont été mis en place pour y arriver. Il est relativement simple de faire évoluer quelques joueurs et joueuses mais nous devons nous attaquer à la masse afin d'augmenter le niveau de tous et la meilleure façon d'y parvenir c'est de former nos entraîneurs afin qu'ils distribuent leur savoir à un plus grand nombre d'athlètes.

5.3 FORMATION DE NOS ENTRAÎNEURS

Le Club a été très actif en 2007 au niveau de la formation des entraîneurs afin de respecter les standards de la fédération. Ainsi :

32 Entraîneurs animateurs enfants

12 Entraîneurs animateurs jeunes

5 Entraîneurs animateurs seniors

21 théories partie A

8 DEP

Ils ont tous eu une formation du PNCE organisé par le CSLC. De plus 38 entraîneurs des classes A et AA ont dû assister à un stage de recyclage obligatoire afin de se qualifier comme entraîneur dans la ligue A et dans la ligue LLL AA.

5.4 OBJECTIF D'AMÉLIORATION DE LA QUALIFICATION DE NOS ENTRAÎNEURS

Le Club doit poursuivre son programme de formation de ses entraîneurs à travers le programme du PNCE. Ces certifications sont nécessaires à leurs qualifications en compétition.

Les entraîneurs ont également besoin d'une formation plus adaptée au contexte québécois. Souvent issus d'autres sports ces entraîneurs ont également besoin d'une formation plus pratique. Ainsi le Directeur technique de Club travaille à l'élaboration d'un cahier d'entraînement et d'un suivi serré des entraîneurs afin que ces derniers puissent avoir des documents de références respectant les objectifs du Club. Ces cahiers seront également adaptés au niveau de compétition des jeunes joueurs auxquels s'adresseront les entraîneurs.

5.5 CENTRE DE FORMATION DE CLUB

Avec l'embauche du nouveau Directeur technique de Club, nous avons pu concrétiser la mise en place du CFC. Pour nos débuts, nous avons concentré nos activités du CFC à la clientèle des classes A et AA. Dans l'avenir, le Club souhaite offrir ces activités de formation aux équipes de classe Locale.

La mise en place d'une école de gardiens de but permanente est souhaitable et les plans à cet effet sont en préparation.

5.6 CONCLUSION

Le Club est encouragé par l'embauche d'un Directeur technique de Club efficace et présent dans nos activités. Le Club est confiant de pouvoir s'acquitter du mandat qui lui a été confié par les réformes introduites par la FSQ en 2006.

Finalement, nous croyons que la mise en place du Centre de Formation de Club aura ses effets sur la qualité de jeu présenté par nos athlètes dans un avenir très rapproché.

Plusieurs projets sont sur nos tables à dessins et tous seront des gestes concrets pour insuffler une mentalité de Club à travers tous nos membres.

6. LE NATIONAL DE REPENTIGNY

Cette année, le Club a présenté la 17^e édition du tournoi de soccer de Repentigny.

Les membres qui composent le comité organisateur sont des mordus du soccer et la majorité y sont impliqués depuis plus de 5 ans. L'expertise acquise par les membres est un gage de succès.

L'organisation d'un tournoi de l'ampleur du National de Soccer de Repentigny vise à faire connaître notre club et notre ville, vise à permettre aux jeunes de notre municipalité et des environs à se mesurer aux équipes provenant d'un peu partout au Québec et de l'extérieur de notre province. C'est aussi un moyen pour le comité organisateur de recueillir des sommes d'argent au bénéfice des jeunes de notre Club.

Le tournoi de Repentigny est de plus en plus populaire auprès des associations de soccer du Québec. En effet, depuis les 2 dernières années nous recevons des demandes d'inscription dépassant les 220 équipes. Les commentaires recueillis au cours des dernières années démontrent une satisfaction des participants quant à l'organisation, l'accueil des bénévoles et la qualité de son arbitrage.

En 2007 et en tenant compte de la disponibilité de terrains, 138 équipes ont participé au National de Soccer de Repentigny dont 68 de filles et 70 de garçons. 76 équipes étaient de classe compétitive.

Depuis 7ans, le tournoi de Repentigny a rapporté dans les coffres du club au-delà de 70 000\$ dont plus de 16 000\$ pour l'édition 2007.

Fait intéressant pour notre club, le National de Soccer de Repentigny acquiert ses lettres de noblesse et est considéré depuis 2 ans comme un des événements majeurs de notre ville.

Le Comité organisateur s'est évidemment fixé comme objectif de maintenir la qualité de son organisation et d'obtenir la participation de clubs venant hors province. Avec l'arrivée de surfaces synthétiques extérieures, nous espérons inclure et obtenir la participation d'équipes de niveau AAA.

Bernard Thériault, Coprésident

7. NOS ÉQUIPEMENTS

7.1 L'ÉTAT DE NOS ÉQUIPEMENTS

Le Club dans son plan d'opération fournit à chaque joueur, un uniforme de Club pour participer aux compétitions.

En classe Locale et en classe A, le joueur doit se procurer le short réglementaire de Club et les bas qu'il doit acheter, le Club fournissant le maillot numéroté.

En classe AA, le Club fournit un uniforme complet constitué d'un short réglementaire, d'une paire de bas et de deux maillots distincts de manière à être conforme au cahier de charge de la ligue LLL AA. Le coût de ces uniformes est distribué sur les frais d'inscription et sur les frais supplémentaires pour le programme compétitif et amorti sur une période de 5 ans.

Actuellement, tous les maillots requis pour la classe Locale et la classe A sont à renouveler alors que les uniformes OLYMPIQUES l'ont été en 2007 dans leurs 3^e année d'utilisation.

Un important plan de remplacement de tous les uniformes requis pour la classe Locale et la classe A, a été entrepris à la fin de l'année 2006.

7.2 LES PROBLÈMES RENCONTRÉS AVEC ASM

Attendu que les maillots étaient à renouveler pour le Local et le A et dans le but de doter chaque joueur du Club d'un maillot au couleur du Club et ainsi renforcer le sentiment d'appartenance au Club, par résolution du conseil d'administration, il a été résolu de procéder à l'acquisition de nouveaux maillots pour la classe Locale aux couleurs du Club et de qualité équivalente à la qualité de tous les maillots des classes A et AA en plus d'introduire un nouvel ensemble de short et bas au couleur du Club.

Il s'agissait d'une acquisition importante vu la quantité de maillots à acheter. Des soumissions de fournisseurs ont été acceptées au Club et le choix s'est arrêté sur la firme ASM de Trois-Rivières qui proposait un design unique adéquat aux couleurs du Club et une technique de fabrication équivalente à ce qui était connue du Club pour les uniformes Tornades et Olympiques; la sublimation. Nous savions que cette technique de fabrication offrait une durabilité et une conception de première qualité.

Les commandes ont été données au fabricant de manière à recevoir dans les temps prescrits les uniformes requis cependant, les délais de livraison n'ont pas été respectés par le fabricant.

Notre compréhension du problème est à l'effet que la quantité de maillots commandés est telle que le processus de fabrication proposé par le fabricant a été inadéquat. Tous les efforts ont été déployés pour acquérir à temps les uniformes requis mais en vain. À notre très grande déception, les activités 2007 ont dus être tenues avec les uniformes précédents.

Dès lors, un plan d'action agressif et méthodique a été élaboré pour corriger la situation et s'assurer que les uniformes soient disponibles pour le TOUT DÉBUT de la saison 2008.

Les avis légaux obtenus, le processus de résiliation de commande a été enclenché et réalisé. Heureusement, le Club n'a pas été pénalisé financièrement dans cette opération.

Le Club est à procéder au remplacement des uniformes pour la classe Locale et la classe A et le comité exécutif est confiant que tous nos joueurs auront un uniforme de qualité, aux couleurs de Club, pour le début des activités de 2008.

8. LES ÉVÈNEMENTS SPÉCIAUX

8.1 LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

La fête des U4-U7

Dans un premier temps, la fête des U-4 à U-7 a subi un faux départ. Lors du samedi 25 août, la pluie a eu raison de cette fête. Pour ne pas décevoir ces jeunes, nous avons mis en œuvre de remplacer cet événement par une activité échelonné sur deux matinée (U-4 et U-7, U-6 et U-7) à l'Orange Bleue les 21 et 22 octobre dernier. La participation de près de 220 jeunes sur une possibilité de 734 participants a été comptabilisée.

La fête des U8-U12

Cette fête a eu lieu le dimanche 30 septembre à l'école Jean-Baptiste Meilleur. Une fête en deux volets. Le premier; un spectacle de magie de la compagnie Sac à Malice de Sherbrooke et le second, la remise des trophées de participation aux joueurs avec prise de photo d'équipe qui se retrouve sur le site du club.

La soirée reconnaissance

La soirée reconnaissance est organisée dans le but de remercier tous les entraîneurs et membres bénévoles qui se sont portés volontaires tout au long de l'été à promouvoir le soccer.

Durant cette soirée, nous attribuons des trophées aux équipes et aux entraîneurs s'étant les mieux illustrés durant la saison. Nous remettons aussi des plaques souvenir aux personnes s'étant impliquées au sein du Conseil d'administration et ayant quitté la saison précédente.

De plus, de nombreux tirages ont lieu durant la soirée (caméra numérique, écran d'ordinateur plat 19 pouces, fin de semaine au Manoir St-Sauveur, lecteur DVD portable, I Pod Nano, système de cinéma maison, bons d'achat à la SAQ et de nombreux ensembles de produits de beauté).

Un tirage moitié-moitié a permis à un bénévole de se mériter 300,00 \$.

Cette soirée est accompagnée d'un excellent souper servi par le traiteur Rondeau de Lavaltrie sous la direction musicale du D.J. Pierre Ste-Marie.

Une soirée appréciée de tous.

8.2 LES MÉRITES

Équipes de l'année

Critères de sélection

Une équipe qui a eu du plaisir à jouer

Une équipe qui a évité le carton le plus possible

Le classement de saison, série, régionaux et tournoi

Les gagnants

U-8 masculin	Aigles	Stéphane Gagné
U-8 féminin	Araignées	Chantal Vézina
U-9 masculin	Matadors	René Blanchette
U-9 féminin	Marquises	Danick Lambert
U-10 masculin	Mustangs	Stéphane Burelle
U-10 féminin	Magnifiques	Georges Paquette
U-11 masculin	Pandas	Daniel Thibault
U-11 féminin	Pieuvres	Carolyn Stemkowsi
U-12 masculin	Patrouilleurs	Pierre Lessard
U-12 féminin	Pionnières	Gilles Daviault
U-13 à U-18 masculin	Jets	Daniel Lemay
U-13 à U-18 féminin	Boas	Alexandra Ouellette

Entraîneurs de l'année

Critères de sélection

Un modèle pour ses joueurs

Qui a régulièrement tenu des entraînements

Qui a eu une attitude courtoise avec les gens de l'administration (bureau)

Qui a rempli ses feuilles de matchs de façon adéquate

Qui n'a pas nécessairement remporté des grandes victoires, comme un championnat, série, régionaux.

Les gagnants

U-7 Guy Lecavalier (récipiendaire)

Hassam Moujahid (nomination)

Josée Caron (nomination)

U-8 à U-11

Stéphane Gagné (récipiendaire)

Éric Boissonneault (nomination)

Rino Amoruso (nomination)

U-12 à U-18

François Leroux (récipiendaire)

Daniel Lemay (nomination)

Alexandra Ouellette (nomination)

9. RAPPORT DU VP COMMUNICATIONS

De par ses fonctions le VP Communications est chargé des communications avec les journaux et assiste le Président du club dans les relations avec les instances municipales.

L'année 2007 fut débordante en activités considérant la mise en place du nouveau club de soccer.

Comme d'autres collègues du CE et tenant compte du départ d'administrateurs pour des raisons professionnelles et autres, compte tenu du peu de disponibilité pour certains, j'ai été appelé à m'impliquer davantage.

J'ai été appelé à travailler sur le dossier du Centre intérieur de soccer plus communément appelé le Centre Récréatif, sur la mise en place du nouveau site Internet, sur la recherche de commandites, sur le dossier des infrastructures de jeu et surfaces synthétiques et notre relation avec les médias.

Le dossier du Centre récréatif a été sans contredit un dossier qui a exigé beaucoup de temps personnel de ma part mais aussi du président. C'est un dossier qui a nécessité un certain nombre de rencontres et d'échanges téléphoniques tant au niveau politique, municipal, que des firmes impliquées dans le dossier. Nous pouvons être fiers des résultats obtenus car ils découlent du climat de confiance et de partenariat entre les principaux intervenants. Nous avons développé de très bonnes relations avec la firme SODEM chargé de la gestion du nouveau Centre Récréatif.

Le nouveau Site Internet est un autre dossier dont il m'a fallu prendre la relève compte tenu des obligations professionnelles d'un collègue du CE. Toujours en collaboration avec notre président, j'ai travaillé avec la firme retenue pour le développement du Site. Nous convenons que le Site nécessite encore des ajouts et des améliorations mais le wagon est bien en place sur les rails.

J'ai également travaillé sur les infrastructures de jeu et surfaces synthétiques. En effet et dans plusieurs cas conjointement avec le président du club nous avons eu des rencontres et discussions avec la Direction des loisirs de la Ville de Repentigny et certains élus. Cela a donné lieu à des discussions franches de part et d'autres et obtenu comme résultats des actions concrètes de la part des instances municipales. Il suffit de penser à la vingtaine de voyages de 10 roues de terre qui ont servi à remettre l'ensemble des terrains en condition acceptable. Il suffit de penser au réaménagement complet du terrain Tourterelle et à l'ajout d'un second terrain à 11 au même endroit. Il suffit de penser à la réfection complète du terrain Louis-Fréchette et à son agrandissement tant en longueur et largeur. Il suffit de penser au terrain Des Rosiers lequel a été retouché et agrandi et au terrain Du Moulin dont l'allée. Centrale fut retournée. Enfin le carottage et l'ensemencement de tous les terrains s'est fait à l'automne.

Il ne faut pas oublier également l'obtention de plusieurs sets de buts neufs afin de répondre aux besoins du mini-soccer.

Que penser de la nouvelle surface synthétique extérieure dont nous serons dotés au printemps 2008.

Ces résultats sont des signes fort encourageant pour l'avenir et découlent en bonne partie des relations harmonieuses avec l'ensemble des intervenants municipaux.

La recherche de commandites fut un autre élément sur lequel je me suis penché considérant que les obligations professionnelles de notre VP Marketing ne lui permettaient plus de consacrer le temps qu'il aurait souhaité.

A la base, il est important de mentionner que de plus en plus d'entreprises font confiance au Club. Des commentaires recueillis, je puis vous assurer que nous avons une bonne réputation.

Il m'apparaît essentiel de souligner l'implication des Caisses populaires Desjardins de Repentigny et St-Paul l'Ermitte qui dans le cadre du renouvellement de nos équipements ont accepté de nous octroyer un montant de 35 000\$ réparti sur 5 ans. Il m'apparaît pertinent aussi de mentionner les commandites de Loblaws Repentigny, Girard Automobile, le Club Optimiste de Repentigny.

Enfin, comme dernier point, il y a la relation avec les médias locaux. Beaucoup diront qu'ils ne voient pas beaucoup d'articles sur le soccer et j'en conviens. Les informations ne me parviennent pas énormément et je pense que beaucoup d'entraîneurs sont modestes. Je peux cependant affirmer que la relation avec les journaux locaux est bonne. Cependant, la perception face à l'importance du sport du soccer dans notre région et en saison régulière, n'a pas atteint le niveau espéré. Soyez assuré que j'y travaille année après année.

Depuis quelques années, on accorde cependant plus d'importance au National de Soccer de Repentigny du fait qu'il est passé dans les événements majeurs.

Bernard Thériault, VP Communications.

10. L'ÉTAT DE NOS FINANCES

10.1 LES COMMENTAIRES DU TRÉSORIER

Actions entreprises en 2007

L'année 2007 a été une année de transition et de tumulte pour le Club et les finances ne font pas exception. Le suivi des finances a été une lacune au Club, tout au long de l'année. La transition entre les trésoriers précédents n'a pas été très réussie. Le conseil d'administration a d'ailleurs dû procéder au renvoi du dernier.

L'actuel trésorier du Club est entré en fonction le 11 juin seulement. À ce moment, aucune tenue de livre n'avait encore été faite. À la mi-juin, le comité exécutif a procédé à l'embauche d'une employée permanente dédiée exclusivement à la comptabilité. Les outils et logiciels informatiques requis ont été mis en place.

Au début juillet, la charte des comptes (revenus, dépenses) a été créée dans le système. Malheureusement, le disque dur a brisé et le Club s'est alors rendu compte qu'il n'y avait aucun système de sauvegarde. La création des comptes a dû être reprise. Le problème de sauvegarde a été réglé. Des sauvegardes quotidiennes sont maintenant faites. Finalement, ce n'est qu'au mois d'août que notre commis à la comptabilité a pu commencer à faire la tenue de livre pour la saison 2007. Elle a eu 3 mois pour faire toute l'année au complet.

Le but du mandat du trésorier pour la saison 2007 a été de produire des états financiers pour la fin de l'année. Ce qui a été fait. Les états financiers balancent avec les relevés bancaires. Comme vous pourrez le constater en regardant les états financiers, la santé financière du Club est très bonne. Par contre, avec le temps qui lui fut alloué, le trésorier ne peut en aucun cas affirmer que les revenus et les dépenses ont été mis dans les bons comptes.

Maintenant le but de la saison 2008 sera de mettre des contrôles en place afin de s'assurer que les dépenses et les revenus seront dans les bons comptes. Le contrôle des revenus et dépenses du National reviendront au Club. Le trésorier n'a eu aucun contrôle sur les dépenses du tournoi cette année puisque la comptabilité du tournoi a été faite par une tierce personne. Le trésorier s'occupera de la comptabilité du tournoi pour la saison 2008 et un budget devra être soumis et approuvé par le CA avant l'évènement.

Orientation budgétaire 2008

Le budget de la saison 2008 sera approuvé au début du mois de janvier. Les montants de revenus et dépenses seront affectés à des postes budgétaires bien précis qui seront suivis sur une base mensuelle avec les revenus et dépenses encourus. Ces comparatifs seront présentés au CE à tous les mois afin d'assurer un meilleur contrôle. Encore une fois, cette année, une des plus grosses dépenses sera l'acquisition de chandails.

10.2 LES ÉTATS FINANCIERS ET LES ANNEXES

**CLUB SOCCER LANAUDIÈRE CENTRE
BILAN
AU 31 OCTOBRE 2007**

<u>ACTIFS</u>	2007	2006
Encaisse (Note 2)	\$100,431	\$81,443
Dépôts en circulation	\$0	\$704
Chèques en circulation	\$(44,600)	\$(13,264)
Dépôt à terme (Note 3)	\$120,000	\$0
Comptes à recevoir (Note 4)	\$0	\$27,345
Subventions à recevoir (Note 5)	\$0	\$20,000
Dépôt – Bon de garantie – Tournoi	\$1,500	\$1,975
Assurances payées d'avance (Note 6)	\$0	\$1,100
Dépôt chèque NSF	<u>\$100</u>	<u>\$0</u>
Total Actifs	<u>\$177,431</u>	<u>\$119,303</u>
<u>PASSIFS</u>		
Comptes à payer (Note 7)	\$0	\$13,839
Inscriptions compétitives payées d'avance (Note 8)	\$0	\$2,345
Déduction à la source à payer	<u>\$1,048</u>	<u>\$0</u>
Total Passifs	<u>\$1,048</u>	<u>\$16,184</u>
<u>ACTIFS NETS</u>		
Actifs nets non affectés (Note 9)	\$55,383	\$28,119
Actifs nets non affectés – Fond de roulement	\$35,000	\$25,000
Actifs nets non affectés – Vêtements Compétitifs	\$30,000	\$14,000
Actifs nets non affectés – Vêtements Récréatifs	<u>\$56,000</u>	<u>\$36,000</u>
Total Actif Nets	<u>\$176,383</u>	<u>\$103,119</u>
 Total Passif + Actifs Nets	 <u>\$177,431</u>	 <u>\$119,303</u>

**CLUB SOCCER LANAUDIÈRE CENTRE
ÉTAT DES RESULTATS
AU 31 OCTOBRE 2007**

<u>REVENUS</u>	2007
Inscription des joueurs	\$430,969
Ventes sacs et vêtements	\$66,182
Subvention – Ville de Repentigny	\$56,100
National	\$54,417
Ligue d'hiver et camp de perfectionnement	\$17,430
Commandites – Caisse Populaire	\$7,000
Espoir U-8	\$3,250
Soirée reconnaissance	\$1,975
Autres	<u>\$591</u>
Total des revenus	\$648,937
<u>DÉPENSES</u>	
Affiliation	\$107,339
Rémunération (arbitres, entraîneurs, directeur technique)	\$101,321
Achats équipements	\$76,007
Frais d'administration (Note 10)	\$72,601
Inscription tournoi	\$59,224
National	\$49,317
Achats sacs et vêtements	\$34,875
Soirée reconnaissance	\$33,194
Fêtes de fermeture	\$18,611
Formation	\$11,190
Publicité	\$3,138
Dépenses CA	\$2,909
Amendes	\$2,366
Espoir U-8	\$1,512
Autres	<u>\$2,068</u>
Total des dépenses	\$575,673
Total surplus	<u>\$73,264</u>

**CLUB SOCCER LANAUDIÈRE CENTRE
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIES
AU 31 OCTOBRE 2007**

	2007
<u>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</u>	
Surplus (Déficit)	\$73,264
Variation nette des actifs et passifs d'exploitation	
Dépôts en circulation	\$704
Chèques en circulation	\$31,336
Comptes à recevoir	\$27,345
Subventions à recevoir	\$20,000
Dépôt – Bon de garantie – Tournoi	\$475
Assurances payées d'avance	\$1,100
Dépôt chèque NSF	\$(100)
Comptes à payer	\$(13,839)
Inscriptions compétitives payées d'avance	\$(2,345)
Dédution à la source à payer	<u>\$1,048</u>
Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation	\$138,988
<u>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</u>	
Dépôt à terme	\$(120,000)
Flux de trésorerie générés par les activités d'investissement	\$(120,000)
<u>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</u>	
Prêt bancaire	<u>\$0</u>
Flux de trésorerie générés par les activités de financement	\$0
Augmentation (Diminution) de l'encaisse	<u>\$18,988</u>

CLUB SOCCER LANAUDIÈRE CENTRE
ANNEXE - ÉTAT DES RESULTATS DU NATIONAL (TOURNOI)
AU 31 OCTOBRE 2007

<u>REVENUS</u>	2007
Inscription des équipes	\$40,910
Inscription équipes CSLC	\$11,765
Commandites (Note 11)	\$8,700
Hébergement	\$2,450
Ventes d'items	<u>\$1,857</u>
Total des revenus	\$66,182
<u>DÉPENSES</u>	
Rémunération des arbitres	\$14,709
Affiliation – FSQ	\$6,825
Remboursement Inscription tournoi	\$6,110
Publicité et promotions	\$4,232
Achats médailles & trophées	\$4,068
Location de matériaux	\$3,181
Service médical	\$2,700
Achats matériel & équipement	\$2,490
Conception Program.	\$1,516
Affiches et Panneaux commanditaires	\$1,003
Restaurants bénévoles	\$992
Autres	\$892
Hébergement	<u>\$600</u>
Total des dépenses	\$49,317
Total des profits (pertes)	<u>\$16,865</u>

CLUB SOCCER LANAUDIÈRE CENTRE
ANNEXE - ÉTAT DES RESULTATS DE LA SOIRÉE RECONNAISSANCE
AU 31 OCTOBRE 2007

<u>REVENUS</u>	2007
Ventes de billets	<u>\$1,975</u>
Total des revenus	\$1,975
<u>DÉPENSES</u>	
Repas traiteur	\$13,455
Cadeaux et prix de présence	\$12,037
Vin et boissons	\$1,953
Frais de Location	\$1,240
Autres	<u>\$4,509</u>
Total des dépenses	\$33,194
Total des profits (pertes)	<u>\$(31,219)</u>

**CLUB SOCCER LANAUDIÈRE CENTRE
ANNEXE - NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AU 31 OCTOBRE 2007**

1. Politiques comptables

Comptabilité de caisse : Selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR), un organisme sans but lucratif (OSBL) se doit de présenter ses états financiers selon une comptabilité de caisse. Dans une comptabilité de caisse, les écritures comptables se font au moment où les fonds sont déboursés ou encaissés.

Inventaire : Tous les achats d'équipements ne sont pas capitalisés, mais plutôt directement passés à la dépense. Suite à l'achat et la vente de short, le Club a encore en inventaire un stock important de short.

2. Encaisse

En 2006, le Club Soccer Football Repentigny (CSFR) avait dans ses comptes de banque un montant de \$81,443. Alors que le Club de Soccer Le Gardeur (CSLG) avait dans ces comptes un montant de \$24,760 qui figurait dans les comptes à recevoir de 2006. Le club avait donc un montant combiné de \$106,203 moins les montants en circulation \$12,560 pour un total de \$93,643.

En 2007, le nouveau Club Soccer Lanaudière Centre (CSLC) a dans ses comptes de banque un montant de \$220,431 incluant le dépôt à terme de \$120,000. Le club a des chèques en circulation pour \$45,503 pour un total d'encaisse de \$174,928.

Voici les explications pour l'augmentation de l'encaisse durant la saison 2007 :

Inscription ligue d'hiver	\$11,470
Paiement des chandails	<u>\$75,000</u>
Total	\$86,470

Le paiement final des chandails n'a jamais été fait parce que le fournisseur a été incapable de fournir un produit de qualité adéquate. Le CSLC a donc procédé à la résiliation du contrat et est actuellement en négociation avec un nouveau fournisseur de chandail pour la saison 2008. Le déboursé devrait se chiffrer entre \$100,000 et \$120,000.

3. Dépôt à Terme

Le club a négocié avec la Caisse Populaire un placement pouvant être encaissé très rapidement. Le rendement annuel de ce placement est de 3.3%.

4. Comptes à recevoir

Dans une comptabilité de caisse, il n'y a pas de compte à recevoir puisque les écritures comptables se font au moment où l'argent est encaissé.

5. Subvention à recevoir

Dans une comptabilité de caisse, il n'y a pas de compte à recevoir puisque les écritures comptables se font au moment où l'argent est encaissé.

6. Assurances payées d'avance

Dans une comptabilité de caisse, il n'y a pas de montant payé d'avance puisque les écritures comptables se font au moment où l'argent est déboursé.

7. Comptes à payer

Dans une comptabilité de caisse, il n'y a pas de comptes à payer puisque les écritures comptables se font au moment où l'argent est déboursé.

8. Inscriptions compétitives payées d'avance

Dans une comptabilité de caisse, il n'y a pas de montant payé d'avance puisque les écritures comptables se font au moment où l'argent est encaissé.

9. Actifs Nets

Dans les actifs nets, le CSLC a pris des réserves afin de niveler le tarif d'inscription. De plus, cela permet de cumuler les fonds nécessaires à l'achat de chandails neufs ou de tous autres équipements. La durée de vie des chandails est estimée à 5 ans.

10. Frais d'administration

Les frais d'administration se répartissent comme suit :

Salaires	\$43,102
----------	----------

Déduction à la source	\$8,991
Papeterie et divers frais d'administration	\$5,974
Conception / Programmation informatique	\$5,501
Frais de banque	\$2,123
Équipement de bureau et informatique	\$1,767
Location d'équipement et licence d'utilisation	\$1,725
Cellulaire	\$1,196
Services professionnels	\$1,046
Vidéotron	\$670
Assurances	<u>\$506</u>
Total	\$72,601

11. Commandites

Le montant des commandites en argent s'établit comme suit :

Hôtel Charlemagne	\$500
Cage aux Sports	\$1,000
Ville de Repentigny	\$3,500
L'Archevêque Rivest	\$400
Club Optimiste	\$3,000
Député provincial	<u>\$300</u>
Total	\$8,700

11. NOTES ET ANNEXES